

Compte de résultat consolidé

	Note	31/08/2023	31/08/2022
Chiffre d'affaires	V - A	157 441 723	136 445 568
Autres produits d'exploitation	V - B	6 367 396	5 289 150
Achats consommés			1 939
Charges de personnel (1)	V - C	106 186 013	91 758 697
Autres charges d'exploitation	V - D	36 159 501	31 759 994
Impôts et taxes		3 174 504	3 207 114
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (2)	IV - C	4 099 316	3 067 872
RESULTAT D'EXPLOITATION av. dépré. de l'EA		14 189 785	11 939 102
Dotations aux amor. et dépré. des écarts d'acquisition	IV - A	697 000	980 354
RESULTAT D'EXPLOITATION ap. dépré. de l'EA		13 492 785	10 958 748
Produits et charges financières	V - F	-158 710	-219 198
Produits et charges exceptionnelles	V - G	208 579	545 732
Impôts sur les résultats	IV - L	3 494 055	3 237 691
Résultat des sociétés intégrées		10 048 599	8 047 591
Résultat des sociétés mises en équivalence			-445 050
Résultat d'ensemble consolidé		10 048 599	7 602 541
RESULTAT GROUPE		10 068 572	7 634 463
RESULTAT HORS GROUPE		-19 973	-31 922

(1) Y compris participation des salariés

(2) Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

Baker Tilly STREGO
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 519 047 euros
Siège Social : 4 rue Papiau de la Verrie – 49000 ANGERS
R.C.S. ANGERS 063 200 885

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
CONJOINT DU PRESIDENT ET DU COMITE DE DIRECTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JANVIER 2024
CONCERNANT LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 AOUT 2023

Chères associées, chers associés,

Conformément aux dispositions de l'article L.233-26 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport de gestion du groupe pour vous donner toutes précisions et renseignements sur les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 août 2023** du groupe.

De leur côté, vos Commissaires aux Comptes vous rendront compte, dans un instant, de leur mission.

Les caractéristiques des comptes qui vous sont soumis sont les suivantes :

- Total du bilan 178.837.995 €
- Total des comptes de produits 164.895.248 €
- Résultat global consolidé 10.048.599 €

I- PERIMETRE DU GROUPE

Liste des sociétés consolidées

Entités	Siège social	Numéro SIREN	Méthode		% de contrôle		% d'intérêt	
			2023	2022	2023	2022	2023	2022
SAS BAKER TILLY STREGO	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	063 200 885	Entité consolidante			100%	100%	
SARL SOFIDEEC S.P.M. BAKER TILLY	1 rue des Basques 97500 SAINT PIERRE	800 479 578	IG	IG	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%
SARL EUFRATE	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	520 830 340	IG	IG	99,06%	99,18%	99,60%	99,18%
SARL EUFRATE 2	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	813 011 913	IG	IG	24,40%	49,60%	24,40%	49,60%
SCI D'HARLEVILLE	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	417 786 456	IG	IG	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
SAS ABINGTON HOLDING	16 rue de Monceau 75008 PARIS	799 783 501	-	MEE	-	40,00%	-	40,00%
SAS ABINGTON ADVISORY	16 rue de Monceau 75008 PARIS	798 092 086	-	MEE	-	40,00%	-	40,00%

Entités	Siège social	Numéro SIREN	Méthode		% de contrôle		% d'intérêt	
			2023	2022	2023	2022	2023	2022
SAS GOODWILL MANAGEMENT	16 rue de Monceau 75008 PARIS	450 482 641	IG	IG	96,11%	96,11%	96,11%	96,11%
SAS AUDIT & COMMISSARIAT - AINE & DELDIQUE (absorbée)	59, Bd Vauban 59000 LILLE	479 773 517	-	IG	-	100%	-	100%
SAS AUDIT ET REVISION INTERNATIONALE (absorbée)	59, Bd Vauban 59000 LILLE	383 211 885	-	IG	-	100%	-	100%
SAS DEDIA AUDIT (absorbée)	10, Place Alphonse Jourdain 31000 TOULOUSE	489 488 379	-	IG	-	100%	-	100%
SARL PHENIX INVEST (absorbée)	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	841 227 812	-	-	-	-	-	-
SAS T2L AUDIT CONSEILS (absorbée)	260 rue Augustin Fresnel 29490 GUIPAVAS	49 258 003	-	-	-	-	-	-
SARL MBAA ERIS	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	802 947 812	IG	-	99,00%	-	99,00%	-
SASU BAKER TILLY M&A	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	498 935 451	IG	-	100%	-	100%	-
SARL CADUT	5, rue Albert Londres 44300 NANTES	512 532 235	IG		72,50%		72,50%	
SAS BAKER TILLY CONSULTING	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	977 889 237	IG	-	100%	-	100%	-
SAS OMBELLO	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	803 649 284	IG	-	60%	-	60%	-
SAS BLECON et ASSOCIES	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	312 494 511	IG	-	100%	-	100%	-
SAS ACT 21	1, rue Ariane 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE	497 716 191	IG	-	75,50%	-	75,50%	-
SAS COGEST AUDIT	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	420 945 891	IG	-	100%	-	100%	-
SAS PEELOT	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	899 287 486	IG	-	100,00%	-	100,00%	-
SAS COGEST CONTRÔLE ET GESTION	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	718 504 111	IG	-	99,90%	-	99,90%	-
SAS I TRANSACTION	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	913 706 271	IG	-	100%	-	100%	-
SAS CGW AUDIT	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	415 041 011	IG	-	100%	-	100%	-
SAS WALTER	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	348 168 782	IG	-	100%	-	100%	-
MB AUDIT PARTNERS BV	Hogehilweg 16 1101 CD AMSTERDAM		IG	-	100%	-	100%	
SAS FINEX	1, rue du Chevron d'Or 47300 PUJOLS	912 105 475	MEE	-	44,43%	-	44,43%	-
SARL ITIGO	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	838 124 006	IG	-	100%	-	100%	-

1. Entrées dans le périmètre de consolidation

- Baker Tilly M&A (à effet du 1^{er} décembre 2022)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 24 novembre 2022 par acquisition de 100 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 275.000 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 498 935 451. Cette société détient 72,50 % des titres de la société CADUT.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 9 mois.

- OMBELLO (à effet du 1^{er} janvier 2023)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 21 décembre 2022 par acquisition de 60 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 803 649 284.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 8 mois.

- ITIGO (à effet du 1^{er} janvier 2023)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 21 décembre 2022 et 25 janvier 2023 par apports et acquisition de 100 % des titres. Cette société est une société à responsabilité limitée au capital de 20.000 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 838 124 006.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 8 mois.

- COGEST AUDIT (à effet du 1^{er} janvier 2023)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 18 janvier 2023 et 25 janvier 2023 par acquisition de 100 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 1.515.600 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 420 945 891. Cette société détient 100 % des titres des sociétés COGEST CONTROLE ET GESTION (RCS Angers 718 504 111) et PEELOT (RCS Angers 899 287 486).

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 8 mois.

- PHENIX INVEST (à effet du 1^{er} janvier 2023)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 25 janvier 2023 par acquisition de 100 % des titres. Cette société est une société à responsabilité limitée au capital de 6000 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro

841 227 812. Cette société détient 99 % des titres de la société ERIS (RCS Angers 802 947 812).

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 8 mois.

- I TRANSACTION (à effet du 1^{er} janvier 2023)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 31 janvier 2023, par acquisition de 100 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 913 706 271.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 8 mois.

- T2L AUDIT (à effet du 1^{er} avril 2023)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 23 mars 2023 par acquisition de 100 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 570.000 euros dont le siège social est 260 rue Augustin Fresnel, 29490 GUIPAVAS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 492 580 030.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 6 mois.

- BLECON ET ASSOCIES (à effet du 1^{er} avril 2023)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 23 mars 2023 par acquisition de 100 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 187.500 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 312 494 511.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 5 mois.

- CGW AUDIT (à effet du 1^{er} avril 2023)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 11 avril 2023 par acquisition de 100 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 415 041 011.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 4 mois.

- CABINET G.WALTER ET ASSOCIES (à effet du 1^{er} avril 2023)

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 11 avril 2023 par acquisition de 100 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 348 168 782.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 4 mois.

- **FINEX (à effet du 17 avril 2023)**

La société FINEX intègre le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence. BAKER TILLY STREGO a participé à une augmentation de capital, lui permettant de détenir 44,43 % des titres de la société. En mai 2023, la société FINEX a acquis des titres de la société FINANCIERE OPEN, détenant des titres des sociétés FIRECORE, MD2S ACTIV et MD2S ACTIV MANAGEMENT. Aucune quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence n'a été prise en considération

- **ACT 21 (à effet du 1^{er} mai 2023)**

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 25 avril 2023 par acquisition de 75,50 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 170.000 euros dont le siège social est 1 rue Ariane, 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 497 716 191.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 4 mois.

- **BAKER TILLY CONSULTING (nouvellement dénommée Baker Tilly Digital) (à effet du 17 juillet 2023)**

La société mère Baker Tilly STREGO a pris le contrôle de ladite société le 17 juillet 2023 par souscription au capital de 100 % des titres. Cette société est une société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros dont le siège social est 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 977 889 237.

Ladite société intègre les comptes consolidés sur la base des comptes arrêtés au 31 aout 2023, avec une durée d'exercice de 1.5 mois.

2. Modifications du pourcentage d'intérêts sans changement de méthode

• **EUFRATE**

La société mère Baker Tilly STREGO a porté sa participation dans le capital de la SARL EUFRATE de 99.18 % à 99.06% avec les acquisitions et cessions complémentaires de titres réalisées sur l'exercice.

• **EUFRATE 2**

La société mère Baker Tilly STREGO a cédé une quote-part de sa participation dans le capital de la SARL EUFRATE 2 ce qui la ramène de 49.60 % à 24.40 %.

3. Fusions absorptions et transmissions universelles de patrimoine

3.1 - La SAS Baker Tilly STREGO a procédé à la fusion absorption

- **à effet rétroactif au 1^{er} septembre 2022**

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS
479 773 517 RCS ANGERS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET REVISION INTERNATIONALE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS
383 211 885 RCS ANGERS

DEDIA AUDIT

Société par actions simplifiée au capital de 144 004 euros
4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS
489 488 379 RCS ANGERS

3.2 - La SAS Baker Tilly STREGO a procédé à la transmission universelle de patrimoine des sociétés

T2I audit Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au Tableau de l'ordre des Experts Comptables de RENNES Société par actions simplifiée au capital de 570 000 euros Siège social : 260 Rue Augustin Fresnel, 29490 GUIPAVAS 492 580 030 R.C.S BREST	100% Contrôle direct
PHENIX INVEST Société à responsabilité limitée au capital de 6 000 euros Siège social : 4 Rue Papiau de la Verrie 49000 Angers 841 227 812 R.C.S. Angers	100% Contrôle direct

4. Sortie de périmètre

La société ABINGTON HOLDING a été placée en liquidation judiciaire au 17 mars 2023.

La procédure collective entraîne la déconsolidation de la société ABINGTON HOLDING et de sa filiale ABINGTON ADVISORY.

II – SITUATION, ACTIVITE DE LA SOCIETE ET SES RESULTATS

Production

La production de l'exercice s'élève à la somme de 157.441.723 € contre 136.445.568 € pour l'exercice précédent.

Résultat

Le résultat d'exploitation avant dépréciation de l'écart d'acquisition s'élève à 14.189.785 € au 31 août 2023 contre 11.939.102 € au 31 août 2022.

Le résultat financier s'élève à (158.710) € contre (219.198) € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à 208.579 € contre 545.732 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'ensemble consolidé de l'exercice s'élève à 10.048.599 € contre 7.602.541 € réparti en résultat Groupe 10 068 572 € et résultat hors groupe (19.973) €.

Pour compléter votre information, nous joignons au présent rapport le tableau des soldes intermédiaires de gestion.

Evènements survenus au cours de l'exercice

Aucune information particulière mérite d'être signalée.

Evolution prévisible

Le groupe espère poursuivre son niveau de croissance.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que le groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evènements post clôture

Depuis le 31 août 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

III – ANALYSE FINANCIERE

La marge brute d'autofinancement ressort à 11.932.600 € au 31 août 2023 contre 10.420.721 € au 31 août 2022.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité s'élève à 13.875.529 € contre 11.203.452 € au 31 août 2022.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements s'élève à (13.510.916) € contre (4.229.774) € au 31 août 2022.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'élève à 6 243 623 € contre (4.930.468) € au 31 août 2022.

La trésorerie d'ensemble consolidée est de 32.075.461 € au 31 août 2023 contre 25.467.225 € au 31 août 2022.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver la résolution proposée.

Le Comité de direction
Thierry CROISEY

Baker Tilly STREGO
Société par actions simplifiée au capital de 10 519 047 euros
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie, 49000 ANGERS
063200885 RCS ANGERS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 31 JANVIER 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au **31 août 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 31 JANVIER 2024 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président, Thierry CROISEY

DocuSigned by:

029A07481AD2495...

ANNEXE

Faits caractéristiques de l'exercice

• Périmètre

Acquisition des sociétés suivantes :

L'exercice est marqué par les intégrations en consolidation des sociétés suivantes :

- BAKER TILLY M&A et CADUT au 1^{er} décembre 2022, faisant suite à l'acquisition en date du 24 novembre 2022 de 100 % des titres de BAKER TILLY M&A, détenant la société CADUT à hauteur de 72,5 % ;
- ITIGO au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition de 100 % des titres de la société au 21 décembre 2022 ;
- OMBELLO au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition de 60 % des titres de la société au 21 décembre 2022 ;
- COGEST AUDIT, PEELOT et COGEST CONTROLE ET GESTION au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition au 18 janvier 2023 de 100 % des titres de la société COGEST AUDIT, détenant les sociétés PEELOT et COGEST CONTROLE ET GESTION respectivement à hauteur de 100 % et 99,9 % ;
- PHENIX, ERIS et MB CONSULTING au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition de 100 % des titres PHENIX en date du 25 janvier 2023 de 100 % des titres PHENIX, détenant les sociétés ERIS et MB CONSULTING respectivement à hauteur de 99 % et 100 %
- BLECON et T2L au 1^{er} avril 2023, faisant suite aux acquisitions de 100 % des titres en date du 23 mars 2023 ;
- WALTER et CGW AUDIT au 1^{er} avril 2023, faisant suite aux acquisitions de 100 % des titres en date du 11 avril 2023 ;
- ACT21 au 1^{er} mai 2023, faisant suite à l'acquisition de 75,5 % des titres en date du 25 avril 2023 ;
- BT CONSULTING au 17 juillet 2023, BAKER TILLY STREGO ayant souscrit au capital lors de sa constitution ;
- I TRANSACTION au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition de 100 % des titres de la société en date du 31 janvier 2023.

Le chiffre d'affaires intégrés dans les comptes consolidés des entrées de périmètre totalise 10 665 k€. Le cumul du chiffre d'affaires des entités nouvellement intégrées s'élève à 19 263 k€ sur leur dernier exercice clos.

La société FINEX intègre le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence. BAKER TILLY STREGO a participé à une augmentation de capital, lui permettant de détenir 44,43 % des titres de la société. En mai 2023, la société FINEX a acquis des titres de la société FINANCIERE OPEN, détenant des titres des sociétés FIRECORE, MD2S ACTIV et MD2S ACTIV MANAGEMENT. Aucune quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence n'a été prise en considération.

Fusions absorptions :

Fusion-absorption par BAKER TILLY STREGO des sociétés DEDIA - AUDIT&COMMISSARIAT AINE&DELDIQUE - AUDIT&REVISION INTERNATIONALE avec un effet rétroactif au 1er septembre 2022.

Transmission Universelle de Patrimoine de T2L et PHENIX à BAKER TILLY STREGO respectivement au 27 juin 2023 et au 19 août 2023.

Sorties de périmètre :

La société ABINGTON HOLDING a été placée en liquidation judiciaire au 17/03/2023.

La procédure collective entraîne la déconsolidation de la société ABINGTON HOLDING. La déconsolidation sans cession a pour conséquence de figer les titres à l'actif du bilan consolidé pour la quote-part de capitaux propres qu'ils représentent à la date de déconsolidation. Au titre de l'exercice N-1, les titres ABINGTON HOLDING mis en équivalence avait été ramenés à 0, l'écart d'acquisition avait également été déprécié intégralement.

I) Référentiel comptable, modalités de consolidation et méthodes et règles d'évaluation

A) Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société BAKER TILLY STREGO sont établis et présentés conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France et aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés, et appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : coûts historiques, continuité d'exploitation, indépendance des exercices, permanence des méthodes.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

B) Modalités de consolidation

1- Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont celles définies par le règlement ANC 2020-01 : l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Le contrôle exclusif est défini comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle peut prendre trois formes différentes :

- Le contrôle de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote en assemblée générale ordinaire ;
- Le contrôle contractuel résulte de la possibilité, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, pour l'entreprise consolidante d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs de l'entreprise contrôlée de la même manière qu'elle contrôle ses propres actifs (par exemple les entités ad hoc) ;
- Le contrôle de fait peut-être présumé par la détention d'au moins 40 % des droits de vote, ou démontré notamment par la désignation de la majorité des membres des organes de direction.

Le contrôle conjoint est le partage contractuel ou statutaire du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée en cas de détention d'une fraction au moins égale au cinquième des droits de vote.

2- Date de clôture

Tous les comptes des entités consolidées ont été arrêtés à la même date que celle de la société consolidante, le 31 août 2023, sauf la société FINEX qui clôture au 30 juin.

Ces sociétés ont toutes une durée d'exercice de 12 mois, à l'exception des sociétés suivantes :

Entités	Date entrée de périmètre	Nombre de mois d'activité
I TRANSACTION	01/01/2023	8 mois
MBAA ERIS, PHENIX	31/12/2022	8 mois
BAKER TILLY M&A et CADUT	30/11/2022	9 mois
T2L	28/02/2023	6 mois
BLECON	31/03/2023	5 mois
ACT 21	30/04/2023	4 mois
ITIGO et OMBELLO	31/12/2022	8 mois
COGEST AUDIT, PEELOT et COGEST CG	31/12/2023	8 mois
CGW et WALTER	30/04/2023	4 mois
FINEX	30/06/2023	0 mois
BT CONSULTING	17/07/2023	1,5 mois

Sur l'exercice précédent, AUDIT&COMMISSARIAT-AINE&DELDIQUE et AUDIT&REVISION INTERNATIONAL et DEDIA avaient un exercice de 14 mois.

3- Opérations réciproques

Les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminés.

4- Modalités de traitement des écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Si cet écart est positif, il est affecté à l'actif du bilan consolidé en « Ecarts d'acquisition », et s'il est négatif, il est affecté au passif du bilan consolidé en « Provisions pour acquisitions de titres ».

Les actifs identifiables des entités acquises comprennent la valeur de la clientèle, qui est inscrite à l'actif du bilan consolidé dans le poste Autres immobilisations incorporelles.

C) Méthodes et règles d'évaluation

1- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissement

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée pour l'ensemble immobilier détenu par la SCI FONCIERE D'HARLEVILLE.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées d'amortissement retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

- Logiciels	1 à 4 ans
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Les actifs amortis et non amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition et fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

La valeur nette comptable d'un actif ou groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, aux écarts d'acquisition et fonds commerciaux puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Les dépréciations comptabilisées sur les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ne sont jamais reprises.

2- Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3- Créesances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4- Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs aux litiges ponctuels, aux engagements en matière de retraite.

5- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

6- Intérêts minoritaires négatifs

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires.

A la clôture de l'exercice, les intérêts minoritaires négatifs transférés au groupe concernent :

- La société EUFRATE pour 6 028 euros (6 232 euros pour l'exercice précédent)
- La société ERIS pour 283 euros
- La société CADUT pour 123 696 euros

D) Principes de consolidation

1- Frais accessoires des immobilisations

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais d'acquisition des immobilisations sont incorporés dans le coût des actifs concernés.

2- Subventions d'investissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'étalement de la reprise en résultat des subventions est effectué au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer, en application du principe de rattachement des charges aux produits.

3- Provisions réglementées

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'incidence des écritures à caractère purement fiscal dans les comptes individuels, notamment les amortissements dérogatoires, a été éliminée.

4- Imposition différée

Conformément au règlement ANC 2020-01, les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilantielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dès lors que leur récupération est probable. La probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôt différé sont appréciés avec prudence, notamment dans le cas des entreprises déficitaires, en démarrage ou exerçant des activités nouvelles. Le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt est examiné à chaque clôture sur la base des critères retenus à l'origine.

Les actifs et passifs d'impôt différé, quelle que soit leur échéance, ont fait l'objet d'une compensation par entité fiscale.

La méthode utilisée par le groupe pour le calcul des impôts différés est celle du report variable en retenant le taux d'impôt connu à la date de clôture des comptes, c'est à dire 25 %.

5- Elimination des résultats internes au groupe

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les différentes sociétés du groupe a été recensé en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Distributions de dividendes ;
- Dépréciations internes de titres, de créances, et provisions internes pour risques ;
- Cessions internes d'actifs immobilisés.

6- Frais de constitution, de transformation, et de premier établissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement sont comptabilisés en compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

7- Contrats de location-financement

En l'absence de contrats de location-financement significatifs, aucun retraitement n'a pas été appliqué.

8- Engagements en matière de retraite

La méthode de référence concernant les engagements de retraite a été appliquée.

Les engagements nets de couverture sont comptabilisés au passif du bilan consolidé dans les « Provisions pour charges ».

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (« Projected Benefit Obligation »). Il représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

9- Frais de personnel

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclasés en charges de personnel.

II) Périmètre de consolidation

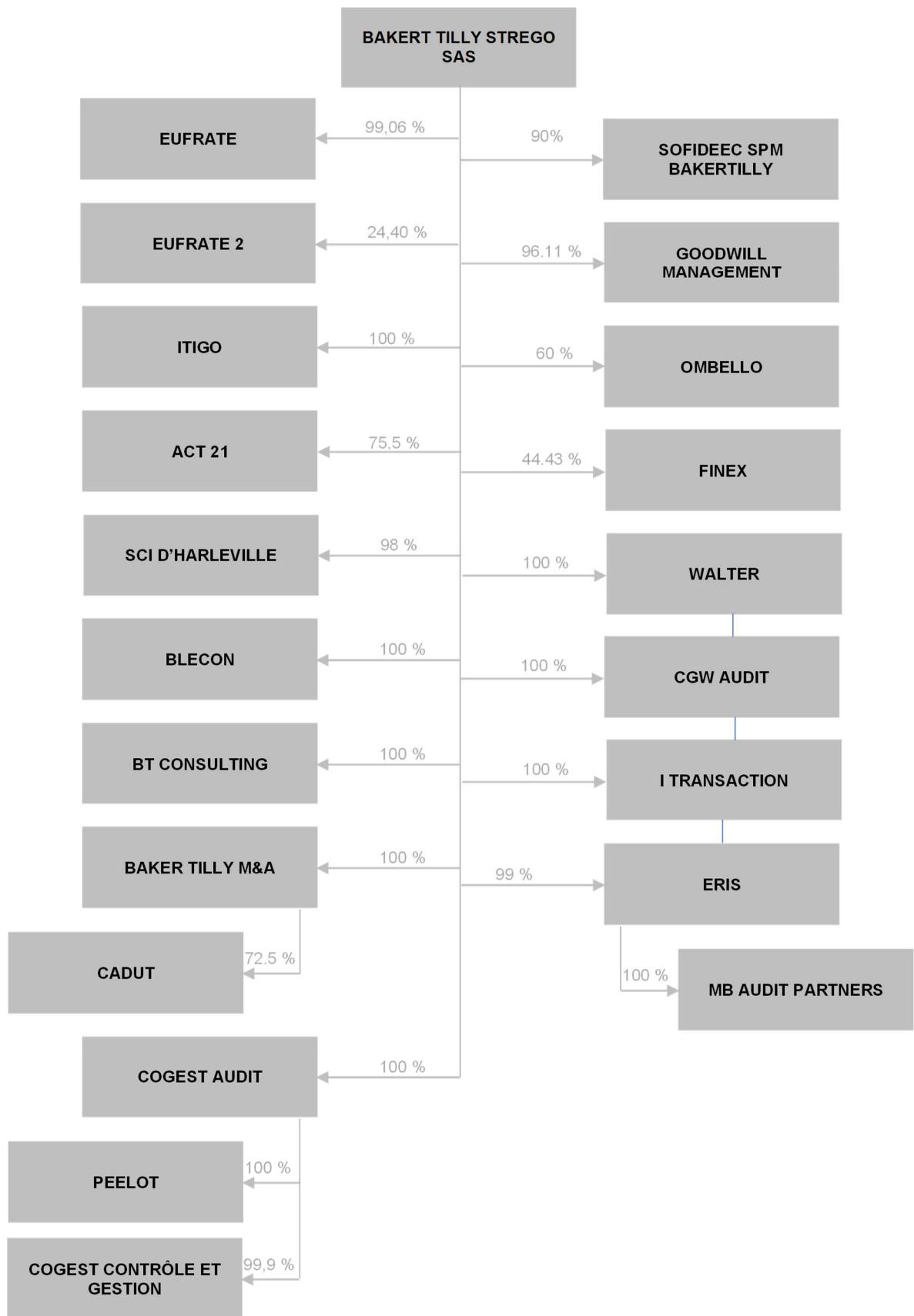
A) Entités retenues dans le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend 24 entités, contre 11 à la clôture de l'exercice précédent. Toutes les entités sont consolidées par intégration globale (IG), à l'exception des sociétés ABINGTON HOLDING et ABINGTON ADVISORY consolidées par mise en équivalence (MEE).

Entités	Siège social	Numéro SIREN	Méthode		% de contrôle		% d'intérêt	
			2023	2022	2023	2022	2023	2022
SAS BAKER TILLY STREGO	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	063 200 885	Entité consolidante			100%	100%	
SARL SOFIDEEC S.P.M. BAKER TILLY	1 rue des Basques 97500 SAINT PIERRE	800 479 578	IG	IG	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%
SARL EUFRATE	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	520 830 340	IG	IG	99,06%	99,18%	99,60%	99,18%
SARL EUFRATE 2	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	813 011 913	IG	IG	24,40%	49,60%	24,40%	49,60%
SCI D'HARLEVILLE	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	417 786 456	IG	IG	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
SAS ABINGTON HOLDING	16 rue de Monceau 75008 PARIS	799 783 501	-	MEE	-	40,00%	-	40,00%
SAS ABINGTON ADVISORY	16 rue de Monceau 75008 PARIS	798 092 086	-	MEE	-	40,00%	-	40,00%
SAS GOODWILL MANAGEMENT	16 rue de Monceau 75008 PARIS	450 482 641	IG	IG	96,11%	96,11%	96,11%	96,11%
SAS AUDIT & COMMISSARIAT - AINE & DELDIQUE (absorbée)	59, Bd Vauban 59000 LILLE	479 773 517	-	IG	-	100%	-	100%
SAS AUDIT ET REVISION INTERNATIONALE	59, Bd Vauban 59000 LILLE	383 211 885	-	IG	-	100%	-	100%
SAS DEDIA AUDIT (absorbée)	10, Place Alphonse Jourdain 31000 TOULOUSE	489 488 379	-	IG	-	100%	-	100%
SARL PHENIX INVEST (absorbée)	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	841 227 812	-	-	-	-	-	-
SAS T2L AUDIT CONSEILS (absorbée)	260 rue Augustin Fresnel 29490 GUIPAVAS	49 258 003	-	-	-	-	-	-
SARL MBAA ERIS	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	802 947 812	IG	-	99,00%	-	99,00%	-
SASU BAKER TILLY M&A	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	498 935 451	IG	-	100%	-	100%	-
SARL CADUT	5, rue Albert Londres 44300 NANTES	512 532 235	IG		72,50%		72,50%	
SAS BAKER TILLY CONSULTING	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	977 889 237	IG	-	100%	-	100%	-
SAS OMBELLO	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	803 649 284	IG	-	60%	-	60%	-
SAS BLECON et ASSOCIES	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	312 494 511	IG	-	100%	-	100%	-

Entités	Siège social	Numéro SIREN	Méthode		% de contrôle		% d'intérêt	
			2023	2022	2023	2022	2023	2022
SAS ACT 21	1, rue Ariane 31520 RAMONVILLE-SAINT- AGNE	497 716 191	IG	-	75,50%	-	75,50%	-
SAS COGEST AUDIT	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	420 945 891	IG	-	100%	-	100%	-
SAS PEELOT	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	899 287 486	IG	-	100%	-	100%	-
SAS COGEST CONTRÔLE ET GESTION	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	718 504 111	IG	-	99,90%	-	99,90%	-
SAS I TRANSACTION	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	913 706 271	IG	-	100%	-	100%	-
SAS CGW AUDIT	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	415 041 011	IG	-	100%	-	100%	-
SAS WALTER	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	348 168 782	IG	-	100%	-	100%	-
MB AUDIT PARTNERS BV	Hogehilweg 16 1101 CD AMSTERDAM		IG	-	100%	-	100%	
SAS FINEX	1, rue du Chevron d'Or 47300 PUJOLS	912 105 475	MEE	-	44,43%	-	44,43%	-
SARL ITIGO	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	838 124 006	IG	-	100%	-	100%	-

B) Organigramme



III) Informations permettant la comparabilité des comptes

A) Variation du périmètre et pourcentages d'intérêts

1- Entrées dans le périmètre de consolidation

- BAKER TILLY M&A
- CADUT
- ITIGO
- OMBELLO
- BAKER TILLY CONSULTING
- BLECON
- T2L AUDIT
- COGEST AUDIT
- COGEST CONTRÔLE ET GESTION
- PEELOT
- I TRANSACTION
- CGW AUDIT
- WALTER
- PHENIX INVEST
- MB AUDIT PARTNERS
- MBAA ERIS
- FINEX

2- Sorties du périmètre de consolidation

Les opérations de fusion ont été réalisées avec les sociétés suivantes

- AUDIT & COMMISSARIAT – AINE & DELDIQUE
- AUDIT ET REVISION INTERNATIONALE
- DEDIA AUDIT
- PHENIX INVEST
- T2L AUDIT

Les sociétés ABINGTON HOLDING ET ABINGTON ADVISORY sont en liquidation judiciaire depuis le 17 mars 2023. Elles ont été déconsolidées sur l'exercice.

3- Modifications du pourcentage d'intérêts sans changement de méthode de consolidation

La SAS BAKER TILLY STREGO a porté sa participation au capital d'EUFRATE 2 de 49.6% à 24.40% avec les cessions de titres réalisées sur l'exercice.

B) Changements comptables

Pas de changement comptable sur l'exercice.

IV) Explications des postes du bilan consolidé

A) Ecart d'acquisition

	Écarts d'acquisition			Amortissements écarts d'acq.			Net à la clôture
	Début	Variation	Fin	Début	Variation	Fin	
Ecarts d'acquisitions	8 831 749	13 867 673	22 699 422	1 035 411	697 000	1 732 411	20 967 011
TOTAL	8 831 749	13 867 673	22 699 422	1 035 411	697 000	1 732 411	20 967 011

En application du règlement n°2015-07 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), une analyse des écarts d'acquisition a été réalisée.

Au regard de cette analyse, la durée d'utilisation de ces écarts d'acquisition a été considérée non limitée.

Un test annuel de dépréciation de chacun des écarts d'acquisition à durée d'utilisation illimitée est effectué pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci. Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

L'écart d'acquisition de BAKER TILLY M&A a été déprécié à hauteur de 697 k€.

B) Actif immobilisé

Nature	Ouverture	Variation périphère	Entrées	Sorties	Clôture
Ecarts d'acquisition	8 831 749	13 867 673			22 699 422
Frais de développement		269 085			269 085
Concessions, brevets, droits similaires	1 710 203	337 668	78 255	283 265	1 842 861
Droit au bail	15 245				15 245
Autres immobilisations incorporelles	63 606 486		25 157		63 631 643
Immobilisations en cours	634 873		95 186		730 059
Immobilisations incorporelles	74 798 556	14 474 426	198 598	283 265	89 188 315
Terrains	20 652				20 652
Constructions	462 379	159 728			622 107
Installations techn., matériel, outillage		309			309
Autres immobilisations corporelles	16 852 389	826 133	1 555 546	1 115 068	18 119 000
Immobilisations en cours	200 154		100 787		300 941
Immobilisations corporelles	17 535 574	986 170	1 656 333	1 115 068	19 063 009
Titres de participation		455		455	
Créances rattachées à des participations	262 737		142 733	140 090	265 380
Autres titres immobilisés	199 379	56 091	153 306	584	408 192
Autres immobilisations financières	1 063 614	109 997	123 766	204 169	1 093 208
Immobilisations financières	1 525 730	166 543	419 805	345 298	1 766 780
Titres mis en équivalence		1 600 000			1 600 000
TOTAL	93 859 860	17 227 139	2 274 736	1 743 631	111 618 104

C) Amortissements et dépréciations des immobilisations

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Dotations	Sorties	Clôture
Ecart d'acquisition	1 035 411		697 000		1 732 411
Frais de développement		269 085			269 085
Concessions, brevets, droits similaires	998 742	330 041	225 273	280 559	1 273 497
Droit au bail	15 245				15 245
Autres immobilisations incorporelles	4 183 655		385 434		4 569 089
Immobilisations en cours	634 504				634 504
Immobilisations incorporelles	6 867 557	599 126	1 307 707	280 559	8 493 831
Constructions	417 655	132 689	7 798		558 142
Installations techn., matériel, outillage		309			309
Autres immobilisations corporelles	10 792 945	674 892	1 424 152	1 055 637	11 836 352
Immobilisations corporelles	11 210 600	807 890	1 431 950	1 055 637	12 394 803
Créances rattachées à des participations	258 880		3 857		262 737
Immobilisations financières	258 880		3 857		262 737
TOTAL	18 337 037	1 407 016	2 743 514	1 336 196	21 151 371

D) Immobilisations financières

1- Participations par mise en équivalence

Entités	Détention	Valeur comptable des titres	Contribution aux réserves du groupe	Contribution au résultat du groupe
SAS FINEX	44,43%	1 600 000		
TOTAL		1 600 000		

2- Autres titres immobilisés

Entités	31/08/2023	31/08/2022
Parts sociales établiss. financiers	217 997	59 479
Titres Lucie	139 900	139 900
Titres My Unisoft	50 295	
TOTAL	408 192	199 379

3- Autres immobilisations financières

Entités	31/08/2023	31/08/2022
Dépôts et cautionnements	1 061 880	917 568
Créances Stregimo	29 640	146 046
Intérêts courus sur titres immobilisés	1 688	
TOTAL	1 093 208	1 063 614

4- Crédances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations concernent la société ABINGTON HOLDING, s'élèvent à 265 k€ dépréciées à hauteur de 263 k€ soit un net de 2.6 k€, contre 3.9k€ au titre de l'exercice précédent.

E) Crédances

Nature	Valeur brute	Échéances			Dépréciation	Valeur nette
		1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans		
Avances et acomptes versés	2 400	2 400				2 400
Crédances clients et rattachés	46 639 702	46 639 702				46 639 702
Clients douteux	2 937 302	2 937 302			2 209 659	727 643
Crédances fiscales	1 736 185	1 736 185				1 736 185
Actifs d'impôt différé	2 309 284	2 309 284				2 309 284
Crédances sociales	25 969	25 969				25 969
Autres créances	984 631	984 631				984 631
Charges constatées d'avance	3 869 759	3 869 759				3 869 759
TOTAL	58 505 232	58 505 232			2 209 659	56 295 573

F) Dépréciations de l'actif circulant

Nature	Ouverture	Variation périphérique	Dotations	Reprises	Clôture
Crédances clients et comptes rattachés	1 255 226	167 137	1 429 360	642 064	2 209 659
Valeurs mobilières de placement		5 640	3 627	5 640	3 627
TOTAL	1 255 226	172 777	1 432 987	647 704	2 213 286

G) Trésorerie

La trésorerie nette présentée dans le tableau des flux de trésorerie a été déterminée ainsi :

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Valeurs mobilières de placement	1 346 129	7 173 860
+ Disponibilités	30 729 560	18 297 152
- Concours bancaires courants	228	3 787
TRESORERIE NETTE	32 075 461	25 467 225

H) Tableau des flux de trésorerie

	31/08/2023	31/08/2022
Résultat d'ensemble consolidé	10 048 599	7 602 541
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements des écarts d'acquisition	697 000	980 354
Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé	2 046 516	2 003 433
Provisions pour risques et charges	-976 220	-134 194
Plus-values de cession d'actif immobilisé, nettes d'impôt	19 361	-193 929
Variation des impôts différés	97 344	-282 534
Résultat des sociétés mises en équivalence		445 050
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	11 932 600	10 420 721
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1) :		
Stocks et en-cours		60 942
Clients et rattachés	2 497 248	-6 031 965
Fournisseurs et rattachés	-955 862	512 600
Créances et dettes fiscales et sociales	-656 875	2 507 516
Autres créances et dettes	1 058 418	3 733 638
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	13 875 529	11 203 452
Acquisitions d'immobilisations	-2 274 736	-2 656 289
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	50 927	317 882
Cessions/Réductions d'immobilisations financières	343 185	53 175
Variation des créances et dettes sur immobilisations	117 814	-305 255
Incidence des variations de périmètre (2)	-11 748 106	-1 639 287
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	-13 510 916	-4 229 774
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-4 006 180	-3 910 247
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-700	-700
Augmentations de capital en numéraire	5 675 032	1 678 153
Emissions d'emprunts	12 250 000	5 293 609
Remboursements d'emprunts	-7 638 009	-7 421 135
Variation des emprunts et dettes financières divers	-36 520	-570 148
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	6 243 623	-4 930 468
Incidence des variations de cours des devises (IV)		
Variation de trésorerie (I à IV)	6 608 236	2 043 210
Trésorerie d'ouverture	25 467 225	23 424 015
Trésorerie de clôture	32 075 461	25 467 225

(1) Variation nette de dépréciations.

(2) Trésorerie des entités acquises + 4 531 k€ moins prix d'acquisition des titres – 15 904 k€.

I) Autres éléments d'actif

Les montants inscrits en charges constatées d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

J) Capitaux propres

Le capital social de l'entité consolidante s'élève à 10 519 047 euros, divisé en 500 907 actions de 21 euros.

Le capital est entièrement libéré.

Tableau de variation des capitaux propres

Nature	Capital	Réserves	Résultat	TOTAL	Groupe	Intérêts minoritaires
CAPITAUX PROPRES AU 31/08/2021	8 812 692	39 174 389	7 388 446	55 375 527	54 466 084	909 443
Affectation du résultat 31/08/2021		3 477 499	-3 477 499			
Variation de capital de l'entité consolidante	535 059	3 308 443		3 843 502	3 843 502	
Résultat 31/08/2022			7 602 541	7 602 541	7 634 463	-31 922
Distributions effectuées par l'entité consolidante			-3 910 247	-3 910 247	-3 910 247	
Distributions effectuées par les autres entités			-700	-700		-700
Variation de pourcentages d'intérêts		-778 469		-778 469	164	-778 633
Autres variations		-10		-10	-7	-3
CAPITAUX PROPRES AU 31/08/2022	9 347 751	45 181 852	7 602 541	62 132 144	62 033 959	98 185
Affectation du résultat 31/08/2022		3 595 661	-3 595 661			
Variation de capital de l'entité consolidante	1 171 296	8 445 601		9 616 897	9 616 897	
Résultat 31/08/2023			10 048 599	10 048 599	10 068 572	-19 973
Distributions effectuées par l'entité consolidante			-4 006 180	-4 006 180	-4 006 180	
Distributions effectuées par les autres entités			-700	-700		-700
Variation de pourcentages d'intérêts		157 328		157 328		157 328
Autres variations		3		3	4	-1
CAPITAUX PROPRES AU 31/08/2023	10 519 047	57 380 445	10 048 599	77 948 091	77 713 252	234 839

K) Provisions pour risques et charges

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions retraite	5 922 261	547 475	91 188	384 954	6 175 970
Provisions pour litige clients	1 257 287	52 929	614 110	1 218 216	706 110
Provisions pour litige autres	136 346			71 346	65 000
Autres provisions pour risques	94 500			7 000	87 500
TOTAL	7 410 394	600 404	705 298	1 681 516	7 034 580
Répartition des dotations et reprises :					
Résultat d'exploitation	-	-	627 296	1 525 170	-
Résultat exceptionnel	-	-	78 000	156 346	-

Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'évolution des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 2,07 % par an, (1,19 % au 31/08/2022) moyenne sur 4 ans
- Turnover : moyen pour les salariés et faible pour les TNS
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Initiative du départ en retraite : salariés 100%,
- Taux de charges sociales : 41% salariés ; 44% TNS

Le groupe a souscrit depuis l'exercice clos le 31 août 2000 une assurance couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière pour les salariés. Il n'a été procédé à aucun versement dans l'exercice. L'épargne globale cumulée à la clôture de l'exercice s'élève à 1 397 k€.

Nature	Engagement net à l'ouverture	Variation périmètre	Engagement total à la clôture	Couverture à la clôture	%	Engagement net à la clôture	Variation de l'exercice
Salariés	3 950 343	547 475	5 517 359	1 396 881	25%	4 120 478	-377 340
TNS	1 971 918		2 055 488			2 055 488	83 570
TOTAL	5 922 261	547 475	7 572 847	1 396 881		6 175 966	-293 770

L) Impôts sur les résultats

1- Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	31/08/2023	31/08/2022
Résultat d'ensemble consolidé	10 048 599	7 602 541
- Résultat des sociétés mises en équivalence		-445 050
+ Amortissements des écarts d'acquisition	697 000	980 354
+ Impôt sur les résultats (a)	3 494 055	3 237 691
Résultat théorique taxable	14 239 654	12 265 636
Impôt théorique au taux en vigueur (b) (1)	3 559 914	3 250 394
Différence d'impôt (a) - (b)	-65 859	-12 703

(1) 25% au 31/08/2023 et 26,5% au 31/08/2022

Justification de la différence d'impôt	31/08/2023	31/08/2022
Différence de taux (IS à 15%, 28 %)	-851	-308
Différence de taux sur les retraitements et décalages temp.		43 717
Plus ou moins value à LT sur titres	1 511	50 920
Charges non déductibles et produits non imposables	147 351	93 115
Gestion des déficits fiscaux	53 195	
Résultat et distributions des sociétés transparentes	-182	-883
Contributions additionnelles et régularisations d'impôt	83 811	93 022
Crédits d'impôt et réductions d'impôts	-350 694	-293 069
Autres		783
Différence d'impôt (a) - (b)	-65 859	-12 703

2- Ventilation des actifs et passifs d'impôt différé

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Frais d'acquisition de titres	6 952	334
Provisions pour engagements de retraite	1 543 993	1 480 568
Décalages temporaires	625 929	632 723
Déficits fiscaux reportables (1)	286 508	129 525
Impôts différés Actif	2 463 382	2 243 150
Subvention reclassée en capitaux propres	1 076	1 213
Provisions réglementées	31 605	24 628
Dépréciations internes de titres et créances	121 417	
Impôts différés Passif	154 098	25 841
Solde des impôts différés (Actif - Passif)	2 309 284	2 217 309
Après compensation par entité fiscale :		
Actifs d'impôt différé	2 309 284	2 217 396
Provisions pour passif d'impôt différé		87

(1) Les déficits reportables pour lesquels un impôt différé actif a été comptabilisé sont les suivants :

Entités	Déficit reportable	Impôt comptabilisé
GOODWILL MANAGEMENT	424 860	106 215
BT CONSULTING	2 601	650
ERIS	38 399	9 600
BAKER TILLY M&A	485 666	121 417
EUFRATE 2	90 457	22 614
ACT 21	104 049	26 012
TOTAL	1 146 032	286 508

Les déficits reportables pour lesquels l'impôt différé actif n'a pas été comptabilisé du fait du caractère peu probable de la récupération du déficit dans un délai raisonnable sont les suivants :

Entités	Déficit reportable	Impôt non comptabilisé
BAKER TILLY M&A	945 019	236 255
CADUT	674 348	168 587

M) Dettes

Échéances des dettes	Montant	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 030 238	7 612 079	19 033 989	3 384 170
Intérêts courus sur emprunts	34 605	34 605		
Concours bancaires courants	228	228		
Autres dettes financières	461 308	208 218	179 553	73 537
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 869 487	3 869 487		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	253 393	253 393		
Dettes fiscales	13 164 095	13 164 095		
Dettes sociales	17 322 964	17 322 964		
Autres dettes	2 110 367	2 110 367		
Produits constatés d'avance	26 608 639	26 608 639		
TOTAL	93 855 324	71 184 075	19 213 542	3 457 707

La variation des emprunts et dettes financières s'explique comme suit :

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Augmentat.	Diminution	Clôture
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	25 213 778	226 799	12 250 000	7 660 339	30 030 238
Intérêts courus sur emprunts	11 862	413	58 526	36 196	34 605
Concours bancaires courants	3 787	1 739	1 733	7 031	228
Dépôts de garanties reçus	146 944	29 365	9 291	111 803	73 797
Participation des salariés	159 257		43 408		202 665
Comptes courants créditeurs	143 250	19 012	23 284	700	184 846
TOTAL	25 678 878	277 328	12 386 242	7 816 069	30 526 379

N) Produits constatés d'avance

Les montants inscrits en produits constatés d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

O) Instruments financiers

La société BAKER TILLY STREGO a souscrit des contrats SWAP, BPA jusqu'en janvier 2030 afin de garantir à 0,92% le taux d'intérêts hors marge d'un emprunt de 1.400 k€.

P) Engagements hors bilan

Nature	Engagements donnés	Engagements reçus
Avals, cautions et garanties	795 611	3 533 802
Plafonds des découverts autorisés		1 600 000
Billets financiers non utilisés		2 550 000
Autres engagements	165 000	
TOTAL	960 611	7 683 802

V) Explications des postes du compte de résultat consolidé

A) Chiffre d'affaires

Nature	31/08/2023			31/08/2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises				1 417		1 417
Production vendue de services	154 538 457	1 620 152	156 158 609	134 240 798	676 306	134 917 104
Autres revenus	1 283 114		1 283 114	1 527 047		1 527 047
TOTAL	155 821 571	1 620 152	157 441 723	135 769 262	676 306	136 445 568

B) Produits d'exploitation

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Production stockée		-15 191
Subventions d'exploitation	886 281	776 968
Reprises amortissements		196
Reprises dépréciations actif circulant	642 063	547 510
Reprises provisions risques et charges	1 525 170	957 646
Transferts de charges d'exploitation	3 231 417	2 949 115
Bénéfice attribué ou perte transférée	1 088	
Autres produits	81 377	72 906
TOTAL	6 367 396	5 289 150

C) Charges de personnel et effectif

1- Charges de personnel

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Salaires et traitements	79 408 332	68 813 006
Charges sociales	23 113 462	19 465 393
Participation des salariés	1 782 523	1 872 954
Intéressement	1 881 696	1 607 344
TOTAL	106 186 013	91 758 697

2- Effectif

Nature	31/08/2023	31/08/2022
BAKER TILLY STREGO	1 448	1 300
CADUT	0	
I TRANSACTION	1	
ITIGO	27	
OMBELLO	11	
ACT21	6	
ERIS	8	
BLECON	38	
GOODWILL MANAGEMENT	34	26
BT M&A	7	
SOFIDEEC SPM	3	
COGEST AUDIT	7	
COGEST CONTRÔLE ET GESTION	8	
CGW	1	
WALTER ET ASSOCIES	12	
Sous-total salariés	1 613	1 326
Associés - statut TNS	98	84
TOTAL	1 711	1 410

D) Autres achats et charges externes

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Achats de sous-traitance	5 157 947	3 997 689
Achats non stockés de matières et fournitures	944 346	1 239 893
Locations	7 733 343	6 921 884
Entretiens et réparations	5 806 896	4 858 095
Primes d'assurance	830 000	1 338 665
Etudes, documentations, séminaires	558 179	481 386
Personnels extérieurs	720 984	693 182
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires	4 367 646	4 100 636
Publicité, publications, relations publiques	1 319 020	935 629
Transports de biens et du personnel	10 474	6 939
Déplacements, missions et réceptions	4 429 055	3 232 297
Frais postaux et de télécommunications	1 402 902	1 634 197
Services bancaires et assimilés	488 853	313 136
Divers (cotisations, frais de recrutement, ...)	1 663 591	1 381 810
Autres charges d'exploitation	726 265	624 556
TOTAL	36 159 501	31 759 994

E) Honoraire des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes	Certification des comptes	Autres services
ALTONEO	24 020	1 952
FIDACO AUDIT CONSEIL	22 960	
G AUDIT		5 600
WEMA		750
TOTAL	46 980	8 302

F) Produits et charges financiers

Nature	31/08/2023		31/08/2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Intérêts des emprunts bancaires		335 970		134 964
Intérêts des emprunts bancaires immobiliers		121 322		101 820
Intérêts des dettes de participation		3 615		261
Intérêts des billets à ordre et des swap		-8 886		9 709
Intérêts des dettes de crédit-bail				
Intérêts des comptes courants	4 785	15 068		2 247
Intérêts bancaires		140		341
Escomptes		36		
Gains et pertes de change	5 853	7 652	4 506	689
Revenus des titres immobilisés	23 176		24 227	
Amortissements, dépréciations, provisions	5 640	7 484		3 019
Autres produits et charges financiers	295 875	11 638	5 119	
TOTAL	335 329	494 039	33 852	253 050

G) Produits et charges exceptionnels

Nature	31/08/2023		31/08/2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits de cession des éléments d'actif	53 565		315 580	
Valeur comptable éléments d'actif cédés		71 320		322 427
Cession titres consolidés et variat. périmètre	253	6 298	1 780 757	1 582 283
Rentrées sur créances amorties	32 582		24 255	
Pénalités, amendes, redressements fiscaux				268
Produits/Charges sur exercices antérieurs	400			
Amortissements, dépréciations, provisions	156 346	78 000	90 550	151 502
Autres produits et charges exceptionnels	213 717	92 666	470 933	79 863
TOTAL	456 863	248 284	2 682 075	2 136 343

VI) Autres informations

A) Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, ayant des incidences financières significatives et dont la connaissance est nécessaire à la bonne information concernant l'activité et la situation financière du groupe, n'est connu à la date d'arrêté des comptes.

B) Transactions avec les parties liées

Les transactions qui pourraient être conclues avec des parties liées sont soit jugées non significatives, soit considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

C) Rémunération des dirigeants

Afin d'éviter la divulgation d'une information à caractère confidentiel, cette rubrique ne sera pas servie.

SAS Baker Tilly STREGO
Experts comptables-Commissaires aux
Comptes

4 rue Papiau de la Verrie
49000 ANGERS

Comptes consolidés
Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

DocuSigned by:


029A07481AD2495...

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

SAS BAKER TILLY STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd. dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.

Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP70948 – 49009 Angers Cedex 01 – SAS au capital de 10 519 047 euros – R.C.S. Angers 063 200 885.
Société inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers



Bilan consolidé

BILAN ACTIF

	Note	31/08/2023	31/08/2022
Immobilisations incorporelles	IV - B	80 694 484	67 930 999
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	IV - A	20 967 011	7 796 338
Immobilisations corporelles	IV - B	6 668 206	6 324 974
Immobilisations financières	IV - B	1 504 043	1 266 850
Titres mis en équivalence	IV - B	1 600 000	
ACTIF IMMOBILISE		90 466 733	75 522 823
Stocks et en-cours			
Clients et comptes rattachés	IV - E	47 367 345	41 789 420
Autres créances et comptes de régu. (4)	IV - E	8 928 228	7 538 634
Valeurs mobilières de placement	IV - G	1 346 129	7 173 860
Disponibilités	IV - G	30 729 560	18 297 152
ACTIF CIRCULANT		88 371 262	74 799 066
TOTAL ACTIF		178 837 995	150 321 889

BILAN PASSIF

	Note	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital (1)	IV - J	10 519 047	9 347 751
Primes			
Réserves et résultat consolidés (2)	IV - J	67 194 205	52 686 208
Autres (3)			
Capitaux propres - Part du groupe		77 713 252	62 033 959
Intérêts minoritaires	IV - J	234 839	98 185
Provisions	IV - K	7 034 580	7 410 394
Emprunts et dettes financières	IV - M	30 526 379	25 678 878
Fournisseurs et comptes rattachés	IV - M	4 122 880	3 709 259
Autres dettes et comptes de régu. (5)	IV - M	59 206 065	51 391 214
Dettes		93 855 324	80 779 351
TOTAL PASSIF		178 837 995	150 321 889

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détailé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

SAS ALTONEO AUDIT
Commissaire aux comptes
15, rue des Bordagers
CS 92107
53063 - LAVAL CEDEX
499 885 333 RCS LAVAL

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes
4, rue Fernand Forest
BP 90825
49000 - ANGERS
303 526 966 RCS ANGERS

BAKER TILLY STREGO
Société par actions simplifiée au capital de 10 519 047 euros
Siège social : 4, rue Papiau de la Verrie
49009 - ANGERS CEDEX 01
063 200 885 RCS ANGERS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 août 2023**

BAKER TILLY STREGO

Société par actions simplifiée au capital de 10 519 047 euros
Siège social : 4, rue Papiau de la Verrie
49009 – ANGERS CEDEX 01
063 200 885 RCS ANGERS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
Exercice clos le 31 août 2023**

À l'assemblée générale de la société BAKER TILLY STREGO,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BAKER TILLY STREGO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Périmètre et méthodes de consolidation

Les paragraphes « Faits caractéristiques de l'exercice » et « II. Périmètre de consolidation » de l'annexe aux comptes consolidés exposent le périmètre et les méthodes de consolidation retenues. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités de détermination du périmètre et d'exercice du contrôle et l'information donnée dans les notes précitées de l'annexe aux comptes consolidés.

- Autres immobilisations incorporelles

Dans le cadre des opérations de prise de participation de l'exercice, les actifs identifiables des entités acquises ont été comptabilisés dans le poste « Autres immobilisations incorporelles » tel qu'il est décrit aux paragraphes « I. B. 4. Modalités de traitement des écarts d'acquisition » et « IV. A. Autres immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les éléments retenus, à revoir les calculs et à vérifier que les notes de l'annexe des comptes consolidés fournissent une information appropriée.

VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion conjoint du Président et du Comité de direction.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Comité de Direction.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Laval et Angers, le 30 janvier 2024

SAS ALTONEO AUDIT
Commissaire aux comptes

DocuSigned by:

36ADED4E3B80440...

Christophe MERIENNE
Associé

SAS FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

DocuSigned by:

B618C8E3451341B...

Frédéric PLOQUIN
Associé

ÉTATS FINANCIERS

Bilan consolidé

BILAN ACTIF

	Note	31/08/2023	31/08/2022
Immobilisations incorporelles	IV - B	80 694 484	67 930 999
<i>dont Ecarts d'acquisition</i>	IV - A	20 967 011	7 796 338
Immobilisations corporelles	IV - B	6 668 206	6 324 974
Immobilisations financières	IV - B	1 504 043	1 266 850
Titres mis en équivalence	IV - B	1 600 000	
ACTIF IMMOBILISE		90 466 733	75 522 823
Stocks et en-cours			
Clients et comptes rattachés	IV - E	47 367 345	41 789 420
Autres créances et comptes de régu. (4)	IV - E	8 928 228	7 538 634
Valeurs mobilières de placement	IV - G	1 346 129	7 173 860
Disponibilités	IV - G	30 729 560	18 297 152
ACTIF CIRCULANT		88 371 262	74 799 066
TOTAL ACTIF		178 837 995	150 321 889

BILAN PASSIF

	Note	31/08/2023	31/08/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital (1)	IV - J	10 519 047	9 347 751
Primes			
Réserves et résultat consolidés (2)	IV - J	67 194 205	52 686 208
Autres (3)			
Capitaux propres - Part du groupe		77 713 252	62 033 959
Intérêts minoritaires	IV - J	234 839	98 185
Provisions	IV - K	7 034 580	7 410 394
Emprunts et dettes financières	IV - M	30 526 379	25 678 878
Fournisseurs et comptes rattachés	IV - M	4 122 880	3 709 259
Autres dettes et comptes de régu. (5)	IV - M	59 206 065	51 391 214
Dettes		93 855 324	80 779 351
TOTAL PASSIF		178 837 995	150 321 889

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détailé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

Compte de résultat consolidé

	Note	31/08/2023	31/08/2022
Chiffre d'affaires	V - A	157 441 723	136 445 568
Autres produits d'exploitation	V - B	6 367 396	5 289 150
Achats consommés			1 939
Charges de personnel (1)	V - C	106 186 013	91 758 697
Autres charges d'exploitation	V - D	36 159 501	31 759 994
Impôts et taxes		3 174 504	3 207 114
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (2)	IV - C	4 099 316	3 067 872
RESULTAT D'EXPLOITATION av. dépré. de l'EA		14 189 785	11 939 102
Dotations aux amor. et dépré. des écarts d'acquisition	IV - A	697 000	980 354
RESULTAT D'EXPLOITATION ap. dépré. de l'EA		13 492 785	10 958 748
Produits et charges financières	V - F	-158 710	-219 198
Produits et charges exceptionnelles	V - G	208 579	545 732
Impôts sur les résultats	IV - L	3 494 055	3 237 691
Résultat des sociétés intégrées		10 048 599	8 047 591
Résultat des sociétés mises en équivalence			-445 050
Résultat d'ensemble consolidé		10 048 599	7 602 541
RESULTAT GROUPE		10 068 572	7 634 463
RESULTAT HORS GROUPE		-19 973	-31 922

(1) Y compris participation des salariés

(2) Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

ANNEXE

Faits caractéristiques de l'exercice

• Périmètre

Acquisition des sociétés suivantes :

L'exercice est marqué par les intégrations en consolidation des sociétés suivantes :

- BAKER TILLY M&A et CADUT au 1^{er} décembre 2022, faisant suite à l'acquisition en date du 24 novembre 2022 de 100 % des titres de BAKER TILLY M&A, détenant la société CADUT à hauteur de 72,5 % ;
- ITIGO au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition de 100 % des titres de la société au 21 décembre 2022 ;
- OMBELLO au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition de 60 % des titres de la société au 21 décembre 2022 ;
- COGEST AUDIT, PEELOT et COGEST CONTROLE ET GESTION au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition au 18 janvier 2023 de 100 % des titres de la société COGEST AUDIT, détenant les sociétés PEELOT et COGEST CONTROLE ET GESTION respectivement à hauteur de 100 % et 99,9 % ;
- PHENIX, ERIS et MB CONSULTING au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition de 100 % des titres PHENIX en date du 25 janvier 2023 de 100 % des titres PHENIX, détenant les sociétés ERIS et MB CONSULTING respectivement à hauteur de 99 % et 100 %
- BLECON et T2L au 1^{er} avril 2023, faisant suite aux acquisitions de 100 % des titres en date du 23 mars 2023 ;
- WALTER et CGW AUDIT au 1^{er} avril 2023, faisant suite aux acquisitions de 100 % des titres en date du 11 avril 2023 ;
- ACT21 au 1^{er} mai 2023, faisant suite à l'acquisition de 75,5 % des titres en date du 25 avril 2023 ;
- BT CONSULTING au 17 juillet 2023, BAKER TILLY STREGO ayant souscrit au capital lors de sa constitution ;
- I TRANSACTION au 1^{er} janvier 2023, faisant suite à l'acquisition de 100 % des titres de la société en date du 31 janvier 2023.

Le chiffre d'affaires intégrés dans les comptes consolidés des entrées de périmètre totalise 10 665 k€. Le cumul du chiffre d'affaires des entités nouvellement intégrées s'élève à 19 263 k€ sur leur dernier exercice clos.

La société FINEX intègre le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence. BAKER TILLY STREGO a participé à une augmentation de capital, lui permettant de détenir 44,43 % des titres de la société. En mai 2023, la société FINEX a acquis des titres de la société FINANCIERE OPEN, détenant des titres des sociétés FIRECORE, MD2S ACTIV et MD2S ACTIV MANAGEMENT. Aucune quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence n'a été prise en considération.

Fusions absorptions :

Fusion-absorption par BAKER TILLY STREGO des sociétés DEDIA - AUDIT&COMMISSARIAT AINE&DELDIQUE - AUDIT&REVISION INTERNATIONALE avec un effet rétroactif au 1er septembre 2022.

Transmission Universelle de Patrimoine de T2L et PHENIX à BAKER TILLY STREGO respectivement au 27 juin 2023 et au 19 août 2023.

Sorties de périmètre :

La société ABINGTON HOLDING a été placée en liquidation judiciaire au 17/03/2023.

La procédure collective entraîne la déconsolidation de la société ABINGTON HOLDING. La déconsolidation sans cession a pour conséquence de figer les titres à l'actif du bilan consolidé pour la quote-part de capitaux propres qu'ils représentent à la date de déconsolidation. Au titre de l'exercice N-1, les titres ABINGTON HOLDING mis en équivalence avait été ramenés à 0, l'écart d'acquisition avait également été déprécié intégralement.

I) Référentiel comptable, modalités de consolidation et méthodes et règles d'évaluation

A) Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la société BAKER TILLY STREGO sont établis et présentés conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France et aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés, et appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : coûts historiques, continuité d'exploitation, indépendance des exercices, permanence des méthodes.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

B) Modalités de consolidation

1- Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont celles définies par le règlement ANC 2020-01 : l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Le contrôle exclusif est défini comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle peut prendre trois formes différentes :

- Le contrôle de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote en assemblée générale ordinaire ;
- Le contrôle contractuel résulte de la possibilité, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, pour l'entreprise consolidante d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs de l'entreprise contrôlée de la même manière qu'elle contrôle ses propres actifs (par exemple les entités ad hoc) ;
- Le contrôle de fait peut-être présumé par la détention d'au moins 40 % des droits de vote, ou démontré notamment par la désignation de la majorité des membres des organes de direction.

Le contrôle conjoint est le partage contractuel ou statutaire du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée en cas de détention d'une fraction au moins égale au cinquième des droits de vote.

2- Date de clôture

Tous les comptes des entités consolidées ont été arrêtés à la même date que celle de la société consolidante, le 31 août 2023, sauf la société FINEX qui clôture au 30 juin.

Ces sociétés ont toutes une durée d'exercice de 12 mois, à l'exception des sociétés suivantes :

Entités	Date entrée de périmètre	Nombre de mois d'activité
I TRANSACTION	01/01/2023	8 mois
MBAA ERIS, PHENIX	31/12/2022	8 mois
BAKER TILLY M&A et CADUT	30/11/2022	9 mois
T2L	28/02/2023	6 mois
BLECON	31/03/2023	5 mois
ACT 21	30/04/2023	4 mois
ITIGO et OMBELLO	31/12/2022	8 mois
COGEST AUDIT, PEELOT et COGEST CG	31/12/2023	8 mois
CGW et WALTER	30/04/2023	4 mois
FINEX	30/06/2023	0 mois
BT CONSULTING	17/07/2023	1,5 mois

Sur l'exercice précédent, AUDIT&COMMISSARIAT-AINE&DELDIQUE et AUDIT&REVISION INTERNATIONAL et DEDIA avaient un exercice de 14 mois.

3- Opérations réciproques

Les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminés.

4- Modalités de traitement des écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Si cet écart est positif, il est affecté à l'actif du bilan consolidé en « Ecarts d'acquisition », et s'il est négatif, il est affecté au passif du bilan consolidé en « Provisions pour acquisitions de titres ».

Les actifs identifiables des entités acquises comprennent la valeur de la clientèle, qui est inscrite à l'actif du bilan consolidé dans le poste Autres immobilisations incorporelles.

C) Méthodes et règles d'évaluation

1- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissement

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée pour l'ensemble immobilier détenu par la SCI FONCIERE D'HARLEVILLE.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les durées d'amortissement retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

- Logiciels	1 à 4 ans
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Les actifs amortis et non amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition et fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

La valeur nette comptable d'un actif ou groupe d'actifs est comparée à sa valeur actuelle, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Ceux-ci correspondent à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Si la valeur actuelle d'un groupe d'actifs devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Lorsqu'une dépréciation est comptabilisée sur un groupe d'actifs, cette dépréciation est allouée, en premier, aux écarts d'acquisition et fonds commerciaux puis aux autres actifs appartenant à ce groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Les dépréciations comptabilisées sur les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ne sont jamais reprises.

2- Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4- Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs aux litiges ponctuels, aux engagements en matière de retraite.

5- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

6- Intérêts minoritaires négatifs

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires.

A la clôture de l'exercice, les intérêts minoritaires négatifs transférés au groupe concernent :

- La société EUFRATE pour 6 028 euros (6 232 euros pour l'exercice précédent)
- La société ERIS pour 283 euros
- La société CADUT pour 123 696 euros

D) Principes de consolidation

1- Frais accessoires des immobilisations

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais d'acquisition des immobilisations sont incorporés dans le coût des actifs concernés.

2- Subventions d'investissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'étalement de la reprise en résultat des subventions est effectué au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer, en application du principe de rattachement des charges aux produits.

3- Provisions réglementées

Conformément au règlement ANC 2020-01, l'incidence des écritures à caractère purement fiscal dans les comptes individuels, notamment les amortissements dérogatoires, a été éliminée.

4- Imposition différée

Conformément au règlement ANC 2020-01, les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilantielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dès lors que leur récupération est probable. La probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôt différé sont appréciés avec prudence, notamment dans le cas des entreprises déficitaires, en démarrage ou exerçant des activités nouvelles. Le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt est examiné à chaque clôture sur la base des critères retenus à l'origine.

Les actifs et passifs d'impôt différé, quelle que soit leur échéance, ont fait l'objet d'une compensation par entité fiscale.

La méthode utilisée par le groupe pour le calcul des impôts différés est celle du report variable en retenant le taux d'impôt connu à la date de clôture des comptes, c'est à dire 25 %.

5- Elimination des résultats internes au groupe

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les différentes sociétés du groupe a été recensé en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Distributions de dividendes ;
- Dépréciations internes de titres, de créances, et provisions internes pour risques ;
- Cessions internes d'actifs immobilisés.

6- Frais de constitution, de transformation, et de premier établissement

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement sont comptabilisés en compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

7- Contrats de location-financement

En l'absence de contrats de location-financement significatifs, aucun retraitement n'a pas été appliqué.

8- Engagements en matière de retraite

La méthode de référence concernant les engagements de retraite a été appliquée.

Les engagements nets de couverture sont comptabilisés au passif du bilan consolidé dans les « Provisions pour charges ».

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (« Projected Benefit Obligation »). Il représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

9- Frais de personnel

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclasés en charges de personnel.

II) Périmètre de consolidation

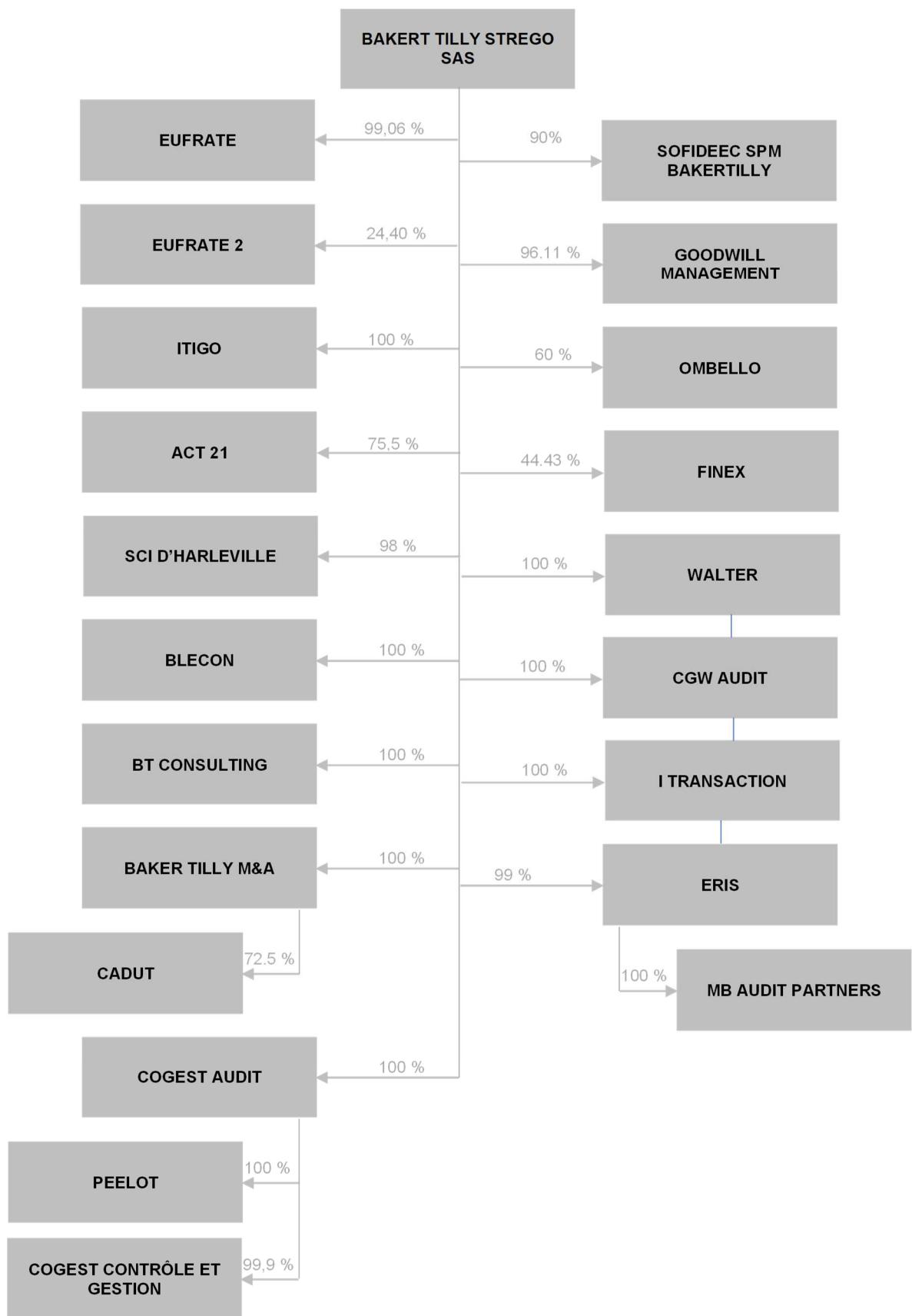
A) Entités retenues dans le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend 24 entités, contre 11 à la clôture de l'exercice précédent. Toutes les entités sont consolidées par intégration globale (IG), à l'exception des sociétés ABINGTON HOLDING et ABINGTON ADVISORY consolidées par mise en équivalence (MEE).

Entités	Siège social	Numéro SIREN	Méthode		% de contrôle		% d'intérêt	
			2023	2022	2023	2022	2023	2022
SAS BAKER TILLY STREGO	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	063 200 885	Entité consolidante			100%	100%	
SARL SOFIDEEC S.P.M. BAKER TILLY	1 rue des Basques 97500 SAINT PIERRE	800 479 578	IG	IG	90,00%	90,00%	90,00%	90,00%
SARL EUFRATE	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	520 830 340	IG	IG	99,06%	99,18%	99,60%	99,18%
SARL EUFRATE 2	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	813 011 913	IG	IG	24,40%	49,60%	24,40%	49,60%
SCI D'HARLEVILLE	4 rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	417 786 456	IG	IG	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
SAS ABINGTON HOLDING	16 rue de Monceau 75008 PARIS	799 783 501	-	MEE	-	40,00%	-	40,00%
SAS ABINGTON ADVISORY	16 rue de Monceau 75008 PARIS	798 092 086	-	MEE	-	40,00%	-	40,00%
SAS GOODWILL MANAGEMENT	16 rue de Monceau 75008 PARIS	450 482 641	IG	IG	96,11%	96,11%	96,11%	96,11%
SAS AUDIT & COMMISSARIAT - AINE & DELDIQUE (absorbée)	59, Bd Vauban 59000 LILLE	479 773 517	-	IG	-	100%	-	100%
SAS AUDIT ET REVISION INTERNATIONALE	59, Bd Vauban 59000 LILLE	383 211 885	-	IG	-	100%	-	100%
SAS DEDIA AUDIT (absorbée)	10, Place Alphonse Jourdain 31000 TOULOUSE	489 488 379	-	IG	-	100%	-	100%
SARL PHENIX INVEST (absorbée)	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	841 227 812	-	-	-	-	-	-
SAS T2L AUDIT CONSEILS (absorbée)	260 rue Augustin Fresnel 29490 GUIPAVAS	49 258 003	-	-	-	-	-	-
SARL MBAA ERIS	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	802 947 812	IG	-	99,00%	-	99,00%	-
SASU BAKER TILLY M&A	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	498 935 451	IG	-	100%	-	100%	-
SARL CADUT	5, rue Albert Londres 44300 NANTES	512 532 235	IG		72,50%		72,50%	
SAS BAKER TILLY CONSULTING	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	977 889 237	IG	-	100%	-	100%	-
SAS OMBELLO	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	803 649 284	IG	-	60%	-	60%	-
SAS BLECON et ASSOCIES	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	312 494 511	IG	-	100%	-	100%	-

Entités	Siège social	Numéro SIREN	Méthode		% de contrôle		% d'intérêt	
			2023	2022	2023	2022	2023	2022
SAS ACT 21	1, rue Ariane 31520 RAMONVILLE-SAINT- AGNE	497 716 191	IG	-	75,50%	-	75,50%	-
SAS COGEST AUDIT	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	420 945 891	IG	-	100%	-	100%	-
SAS PEELOT	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	899 287 486	IG	-	100%	-	100%	-
SAS COGEST CONTRÔLE ET GESTION	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	718 504 111	IG	-	99,90%	-	99,90%	-
SAS I TRANSACTION	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	913 706 271	IG	-	100%	-	100%	-
SAS CGW AUDIT	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	415 041 011	IG	-	100%	-	100%	-
SAS WALTER	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	348 168 782	IG	-	100%	-	100%	-
MB AUDIT PARTNERS BV	Hogehilweg 16 1101 CD AMSTERDAM		IG	-	100%	-	100%	
SAS FINEX	1, rue du Chevron d'Or 47300 PUJOLS	912 105 475	MEE	-	44,43%	-	44,43%	-
SARL ITIGO	4, rue Papiau de la Verrie 49000 ANGERS	838 124 006	IG	-	100%	-	100%	-

B) Organigramme



III) Informations permettant la comparabilité des comptes

A) Variation du périmètre et pourcentages d'intérêts

1- Entrées dans le périmètre de consolidation

- BAKER TILLY M&A
- CADUT
- ITIGO
- OMBELLO
- BAKER TILLY CONSULTING
- BLECON
- T2L AUDIT
- COGEST AUDIT
- COGEST CONTRÔLE ET GESTION
- PEELOT
- I TRANSACTION
- CGW AUDIT
- WALTER
- PHENIX INVEST
- MB AUDIT PARTNERS
- MBAA ERIS
- FINEX

2- Sorties du périmètre de consolidation

Les opérations de fusion ont été réalisées avec les sociétés suivantes

- AUDIT & COMMISSARIAT – AINE & DELDIQUE
- AUDIT ET REVISION INTERNATIONALE
- DEDIA AUDIT
- PHENIX INVEST
- T2L AUDIT

Les sociétés ABINGTON HOLDING ET ABINGTON ADVISORY sont en liquidation judiciaire depuis le 17 mars 2023. Elles ont été déconsolidées sur l'exercice.

3- Modifications du pourcentage d'intérêts sans changement de méthode de consolidation

La SAS BAKER TILLY STREGO a porté sa participation au capital d'EUFRATE 2 de 49.6% à 24.40% avec les cessions de titres réalisées sur l'exercice.

B) Changements comptables

Pas de changement comptable sur l'exercice.

IV) Explications des postes du bilan consolidé

A) Ecart d'acquisition

	Écarts d'acquisition			Amortissements écarts d'acq.			Net à la clôture
	Début	Variation	Fin	Début	Variation	Fin	
Ecarts d'acquisitions	8 831 749	13 867 673	22 699 422	1 035 411	697 000	1 732 411	20 967 011
TOTAL	8 831 749	13 867 673	22 699 422	1 035 411	697 000	1 732 411	20 967 011

En application du règlement n°2015-07 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), une analyse des écarts d'acquisition a été réalisée.

Au regard de cette analyse, la durée d'utilisation de ces écarts d'acquisition a été considérée non limitée.

Un test annuel de dépréciation de chacun des écarts d'acquisition à durée d'utilisation illimitée est effectué pour s'assurer que la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition est toujours supérieure à la valeur comptable de ceux-ci. Dans le cas inverse, une dépréciation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

L'écart d'acquisition de BAKER TILLY M&A a été déprécié à hauteur de 697 k€.

B) Actif immobilisé

Nature	Ouverture	Variation périphère	Entrées	Sorties	Clôture
Ecarts d'acquisition	8 831 749	13 867 673			22 699 422
Frais de développement		269 085			269 085
Concessions, brevets, droits similaires	1 710 203	337 668	78 255	283 265	1 842 861
Droit au bail	15 245				15 245
Autres immobilisations incorporelles	63 606 486		25 157		63 631 643
Immobilisations en cours	634 873		95 186		730 059
Immobilisations incorporelles	74 798 556	14 474 426	198 598	283 265	89 188 315
Terrains	20 652				20 652
Constructions	462 379	159 728			622 107
Installations techn., matériel, outillage		309			309
Autres immobilisations corporelles	16 852 389	826 133	1 555 546	1 115 068	18 119 000
Immobilisations en cours	200 154		100 787		300 941
Immobilisations corporelles	17 535 574	986 170	1 656 333	1 115 068	19 063 009
Titres de participation		455		455	
Créances rattachées à des participations	262 737		142 733	140 090	265 380
Autres titres immobilisés	199 379	56 091	153 306	584	408 192
Autres immobilisations financières	1 063 614	109 997	123 766	204 169	1 093 208
Immobilisations financières	1 525 730	166 543	419 805	345 298	1 766 780
Titres mis en équivalence		1 600 000			1 600 000
TOTAL	93 859 860	17 227 139	2 274 736	1 743 631	111 618 104

C) Amortissements et dépréciations des immobilisations

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Dotations	Sorties	Clôture
Ecart d'acquisition	1 035 411		697 000		1 732 411
Frais de développement		269 085			269 085
Concessions, brevets, droits similaires	998 742	330 041	225 273	280 559	1 273 497
Droit au bail	15 245				15 245
Autres immobilisations incorporelles	4 183 655		385 434		4 569 089
Immobilisations en cours	634 504				634 504
Immobilisations incorporelles	6 867 557	599 126	1 307 707	280 559	8 493 831
Constructions	417 655	132 689	7 798		558 142
Installations techn., matériel, outillage		309			309
Autres immobilisations corporelles	10 792 945	674 892	1 424 152	1 055 637	11 836 352
Immobilisations corporelles	11 210 600	807 890	1 431 950	1 055 637	12 394 803
Créances rattachées à des participations	258 880		3 857		262 737
Immobilisations financières	258 880		3 857		262 737
TOTAL	18 337 037	1 407 016	2 743 514	1 336 196	21 151 371

D) Immobilisations financières

1- Participations par mise en équivalence

Entités	Détention	Valeur comptable des titres	Contribution aux réserves du groupe	Contribution au résultat du groupe
SAS FINEX	44,43%	1 600 000		
TOTAL		1 600 000		

2- Autres titres immobilisés

Entités	31/08/2023	31/08/2022
Parts sociales établiss. financiers	217 997	59 479
Titres Lucie	139 900	139 900
Titres My Unisoft	50 295	
TOTAL	408 192	199 379

3- Autres immobilisations financières

Entités	31/08/2023	31/08/2022
Dépôts et cautionnements	1 061 880	917 568
Créances Stregimo	29 640	146 046
Intérêts courus sur titres immobilisés	1 688	
TOTAL	1 093 208	1 063 614

4- Crédits rattachés à des participations

Les crédits rattachés à des participations concernent la société ABINGTON HOLDING, s'élèvent à 265 k€ dépréciées à hauteur de 263 k€ soit un net de 2.6 k€, contre 3.9k€ au titre de l'exercice précédent.

E) Crédits

Nature	Valeur brute	Échéances			Dépréciation	Valeur nette
		1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans		
Avances et acomptes versés	2 400	2 400				2 400
Crédits clients et rattachés	46 639 702	46 639 702				46 639 702
Clients douteux	2 937 302	2 937 302			2 209 659	727 643
Crédits fiscales	1 736 185	1 736 185				1 736 185
Actifs d'impôt différé	2 309 284	2 309 284				2 309 284
Crédits sociales	25 969	25 969				25 969
Autres crédits	984 631	984 631				984 631
Charges constatées d'avance	3 869 759	3 869 759				3 869 759
TOTAL	58 505 232	58 505 232			2 209 659	56 295 573

F) Dépréciations de l'actif circulant

Nature	Ouverture	Variation périphérique	Dotations	Reprises	Clôture
Crédits clients et comptes rattachés	1 255 226	167 137	1 429 360	642 064	2 209 659
Valeurs mobilières de placement		5 640	3 627	5 640	3 627
TOTAL	1 255 226	172 777	1 432 987	647 704	2 213 286

G) Trésorerie

La trésorerie nette présentée dans le tableau des flux de trésorerie a été déterminée ainsi :

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Valeurs mobilières de placement	1 346 129	7 173 860
+ Disponibilités	30 729 560	18 297 152
- Concours bancaires courants	228	3 787
TRESORERIE NETTE	32 075 461	25 467 225

H) Tableau des flux de trésorerie

	31/08/2023	31/08/2022
Résultat d'ensemble consolidé	10 048 599	7 602 541
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements des écarts d'acquisition	697 000	980 354
Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé	2 046 516	2 003 433
Provisions pour risques et charges	-976 220	-134 194
Plus-values de cession d'actif immobilisé, nettes d'impôt	19 361	-193 929
Variation des impôts différés	97 344	-282 534
Résultat des sociétés mises en équivalence		445 050
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	11 932 600	10 420 721
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1) :		
Stocks et en-cours		60 942
Clients et rattachés	2 497 248	-6 031 965
Fournisseurs et rattachés	-955 862	512 600
Créances et dettes fiscales et sociales	-656 875	2 507 516
Autres créances et dettes	1 058 418	3 733 638
Flux net de trésorerie généré par l'activité (I)	13 875 529	11 203 452
Acquisitions d'immobilisations	-2 274 736	-2 656 289
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	50 927	317 882
Cessions/Réductions d'immobilisations financières	343 185	53 175
Variation des créances et dettes sur immobilisations	117 814	-305 255
Incidence des variations de périmètre (2)	-11 748 106	-1 639 287
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (II)	-13 510 916	-4 229 774
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-4 006 180	-3 910 247
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-700	-700
Augmentations de capital en numéraire	5 675 032	1 678 153
Emissions d'emprunts	12 250 000	5 293 609
Remboursements d'emprunts	-7 638 009	-7 421 135
Variation des emprunts et dettes financières divers	-36 520	-570 148
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (III)	6 243 623	-4 930 468
Incidence des variations de cours des devises (IV)		
Variation de trésorerie (I à IV)	6 608 236	2 043 210
Trésorerie d'ouverture	25 467 225	23 424 015
Trésorerie de clôture	32 075 461	25 467 225

(1) Variation nette de dépréciations.

(2) Trésorerie des entités acquises + 4 531 k€ moins prix d'acquisition des titres – 15 904 k€.

I) Autres éléments d'actif

Les montants inscrits en charges constatées d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

J) Capitaux propres

Le capital social de l'entité consolidante s'élève à 10 519 047 euros, divisé en 500 907 actions de 21 euros.

Le capital est entièrement libéré.

Tableau de variation des capitaux propres

Nature	Capital	Réserves	Résultat	TOTAL	Groupe	Intérêts minoritaires
CAPITAUX PROPRES AU 31/08/2021	8 812 692	39 174 389	7 388 446	55 375 527	54 466 084	909 443
Affectation du résultat 31/08/2021		3 477 499	-3 477 499			
Variation de capital de l'entité consolidante	535 059	3 308 443		3 843 502	3 843 502	
Résultat 31/08/2022			7 602 541	7 602 541	7 634 463	-31 922
Distributions effectuées par l'entité consolidante			-3 910 247	-3 910 247	-3 910 247	
Distributions effectuées par les autres entités			-700	-700		-700
Variation de pourcentages d'intérêts		-778 469		-778 469	164	-778 633
Autres variations		-10		-10	-7	-3
CAPITAUX PROPRES AU 31/08/2022	9 347 751	45 181 852	7 602 541	62 132 144	62 033 959	98 185
Affectation du résultat 31/08/2022		3 595 661	-3 595 661			
Variation de capital de l'entité consolidante	1 171 296	8 445 601		9 616 897	9 616 897	
Résultat 31/08/2023			10 048 599	10 048 599	10 068 572	-19 973
Distributions effectuées par l'entité consolidante			-4 006 180	-4 006 180	-4 006 180	
Distributions effectuées par les autres entités			-700	-700		-700
Variation de pourcentages d'intérêts		157 328		157 328		157 328
Autres variations		3		3	4	-1
CAPITAUX PROPRES AU 31/08/2023	10 519 047	57 380 445	10 048 599	77 948 091	77 713 252	234 839

K) Provisions pour risques et charges

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions retraite	5 922 261	547 475	91 188	384 954	6 175 970
Provisions pour litige clients	1 257 287	52 929	614 110	1 218 216	706 110
Provisions pour litige autres	136 346			71 346	65 000
Autres provisions pour risques	94 500			7 000	87 500
TOTAL	7 410 394	600 404	705 298	1 681 516	7 034 580
Répartition des dotations et reprises :					
Résultat d'exploitation	-	-	627 296	1 525 170	-
Résultat exceptionnel	-	-	78 000	156 346	-

Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'évolution des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 2,07 % par an, (1,19 % au 31/08/2022) moyenne sur 4 ans
- Turnover : moyen pour les salariés et faible pour les TNS
- Table de mortalité : INSEE 2022
- Initiative du départ en retraite : salariés 100%,
- Taux de charges sociales : 41% salariés ; 44% TNS

Le groupe a souscrit depuis l'exercice clos le 31 août 2000 une assurance couvrant le paiement des indemnités de fin de carrière pour les salariés. Il n'a été procédé à aucun versement dans l'exercice. L'épargne globale cumulée à la clôture de l'exercice s'élève à 1 397 k€.

Nature	Engagement net à l'ouverture	Variation périmètre	Engagement total à la clôture	Couverture à la clôture	%	Engagement net à la clôture	Variation de l'exercice
Salariés	3 950 343	547 475	5 517 359	1 396 881	25%	4 120 478	-377 340
TNS	1 971 918		2 055 488			2 055 488	83 570
TOTAL	5 922 261	547 475	7 572 847	1 396 881		6 175 966	-293 770

L) Impôts sur les résultats

1- Preuve d'impôt

Rationalisation de l'impôt	31/08/2023	31/08/2022
Résultat d'ensemble consolidé	10 048 599	7 602 541
- Résultat des sociétés mises en équivalence		-445 050
+ Amortissements des écarts d'acquisition	697 000	980 354
+ Impôt sur les résultats (a)	3 494 055	3 237 691
Résultat théorique taxable	14 239 654	12 265 636
Impôt théorique au taux en vigueur (b) (1)	3 559 914	3 250 394
Différence d'impôt (a) - (b)	-65 859	-12 703

(1) 25% au 31/08/2023 et 26,5% au 31/08/2022

Justification de la différence d'impôt	31/08/2023	31/08/2022
Différence de taux (IS à 15%, 28 %)	-851	-308
Différence de taux sur les retraitements et décalages temp.		43 717
Plus ou moins value à LT sur titres	1 511	50 920
Charges non déductibles et produits non imposables	147 351	93 115
Gestion des déficits fiscaux	53 195	
Résultat et distributions des sociétés transparentes	-182	-883
Contributions additionnelles et régularisations d'impôt	83 811	93 022
Crédits d'impôt et réductions d'impôts	-350 694	-293 069
Autres		783
Différence d'impôt (a) - (b)	-65 859	-12 703

2- Ventilation des actifs et passifs d'impôt différé

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Frais d'acquisition de titres	6 952	334
Provisions pour engagements de retraite	1 543 993	1 480 568
Décalages temporaires	625 929	632 723
Déficits fiscaux reportables (1)	286 508	129 525
Impôts différés Actif	2 463 382	2 243 150
Subvention reclassée en capitaux propres	1 076	1 213
Provisions réglementées	31 605	24 628
Dépréciations internes de titres et créances	121 417	
Impôts différés Passif	154 098	25 841
Solde des impôts différés (Actif - Passif)	2 309 284	2 217 309
Après compensation par entité fiscale :		
Actifs d'impôt différé	2 309 284	2 217 396
Provisions pour passif d'impôt différé		87

(1) Les déficits reportables pour lesquels un impôt différé actif a été comptabilisé sont les suivants :

Entités	Déficit reportable	Impôt comptabilisé
GOODWILL MANAGEMENT	424 860	106 215
BT CONSULTING	2 601	650
ERIS	38 399	9 600
BAKER TILLY M&A	485 666	121 417
EUFRATE 2	90 457	22 614
ACT 21	104 049	26 012
TOTAL	1 146 032	286 508

Les déficits reportables pour lesquels l'impôt différé actif n'a pas été comptabilisé du fait du caractère peu probable de la récupération du déficit dans un délai raisonnable sont les suivants :

Entités	Déficit reportable	Impôt non comptabilisé
BAKER TILLY M&A	945 019	236 255
CADUT	674 348	168 587

M) Dettes

Échéances des dettes	Montant	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 030 238	7 612 079	19 033 989	3 384 170
Intérêts courus sur emprunts	34 605	34 605		
Concours bancaires courants	228	228		
Autres dettes financières	461 308	208 218	179 553	73 537
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 869 487	3 869 487		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	253 393	253 393		
Dettes fiscales	13 164 095	13 164 095		
Dettes sociales	17 322 964	17 322 964		
Autres dettes	2 110 367	2 110 367		
Produits constatés d'avance	26 608 639	26 608 639		
TOTAL	93 855 324	71 184 075	19 213 542	3 457 707

La variation des emprunts et dettes financières s'explique comme suit :

Nature	Ouverture	Variation périmètre	Augmentat.	Diminution	Clôture
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	25 213 778	226 799	12 250 000	7 660 339	30 030 238
Intérêts courus sur emprunts	11 862	413	58 526	36 196	34 605
Concours bancaires courants	3 787	1 739	1 733	7 031	228
Dépôts de garanties reçus	146 944	29 365	9 291	111 803	73 797
Participation des salariés	159 257		43 408		202 665
Comptes courants créditeurs	143 250	19 012	23 284	700	184 846
TOTAL	25 678 878	277 328	12 386 242	7 816 069	30 526 379

N) Produits constatés d'avance

Les montants inscrits en produits constatés d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

O) Instruments financiers

La société BAKER TILLY STREGO a souscrit des contrats SWAP, BPA jusqu'en janvier 2030 afin de garantir à 0,92% le taux d'intérêts hors marge d'un emprunt de 1.400 k€.

P) Engagements hors bilan

Nature	Engagements donnés	Engagements reçus
Avals, cautions et garanties	795 611	3 533 802
Plafonds des découverts autorisés		1 600 000
Billets financiers non utilisés		2 550 000
Autres engagements	165 000	
TOTAL	960 611	7 683 802

V) Explications des postes du compte de résultat consolidé

A) Chiffre d'affaires

Nature	31/08/2023			31/08/2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises				1 417		1 417
Production vendue de services	154 538 457	1 620 152	156 158 609	134 240 798	676 306	134 917 104
Autres revenus	1 283 114		1 283 114	1 527 047		1 527 047
TOTAL	155 821 571	1 620 152	157 441 723	135 769 262	676 306	136 445 568

B) Produits d'exploitation

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Production stockée		-15 191
Subventions d'exploitation	886 281	776 968
Reprises amortissements		196
Reprises dépréciations actif circulant	642 063	547 510
Reprises provisions risques et charges	1 525 170	957 646
Transferts de charges d'exploitation	3 231 417	2 949 115
Bénéfice attribué ou perte transférée	1 088	
Autres produits	81 377	72 906
TOTAL	6 367 396	5 289 150

C) Charges de personnel et effectif

1- Charges de personnel

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Salaires et traitements	79 408 332	68 813 006
Charges sociales	23 113 462	19 465 393
Participation des salariés	1 782 523	1 872 954
Intéressement	1 881 696	1 607 344
TOTAL	106 186 013	91 758 697

2- Effectif

Nature	31/08/2023	31/08/2022
BAKER TILLY STREGO	1 448	1 300
CADUT	0	
I TRANSACTION	1	
ITIGO	27	
OMBELLO	11	
ACT21	6	
ERIS	8	
BLECON	38	
GOODWILL MANAGEMENT	34	26
BT M&A	7	
SOFIDEEC SPM	3	
COGEST AUDIT	7	
COGEST CONTRÔLE ET GESTION	8	
CGW	1	
WALTER ET ASSOCIES	12	
Sous-total salariés	1 613	1 326
Associés - statut TNS	98	84
TOTAL	1 711	1 410

D) Autres achats et charges externes

Nature	31/08/2023	31/08/2022
Achats de sous-traitance	5 157 947	3 997 689
Achats non stockés de matières et fournitures	944 346	1 239 893
Locations	7 733 343	6 921 884
Entretiens et réparations	5 806 896	4 858 095
Primes d'assurance	830 000	1 338 665
Etudes, documentations, séminaires	558 179	481 386
Personnels extérieurs	720 984	693 182
Rémunérations d'intermédiaires, honoraires	4 367 646	4 100 636
Publicité, publications, relations publiques	1 319 020	935 629
Transports de biens et du personnel	10 474	6 939
Déplacements, missions et réceptions	4 429 055	3 232 297
Frais postaux et de télécommunications	1 402 902	1 634 197
Services bancaires et assimilés	488 853	313 136
Divers (cotisations, frais de recrutement, ...)	1 663 591	1 381 810
Autres charges d'exploitation	726 265	624 556
TOTAL	36 159 501	31 759 994

E) Honoraire des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes	Certification des comptes	Autres services
ALTONEO	24 020	1 952
FIDACO AUDIT CONSEIL	22 960	
G AUDIT		5 600
WEMA		750
TOTAL	46 980	8 302

F) Produits et charges financiers

Nature	31/08/2023		31/08/2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Intérêts des emprunts bancaires		335 970		134 964
Intérêts des emprunts bancaires immobiliers		121 322		101 820
Intérêts des dettes de participation		3 615		261
Intérêts des billets à ordre et des swap		-8 886		9 709
Intérêts des dettes de crédit-bail				
Intérêts des comptes courants	4 785	15 068		2 247
Intérêts bancaires		140		341
Escomptes		36		
Gains et pertes de change	5 853	7 652	4 506	689
Revenus des titres immobilisés	23 176		24 227	
Amortissements, dépréciations, provisions	5 640	7 484		3 019
Autres produits et charges financiers	295 875	11 638	5 119	
TOTAL	335 329	494 039	33 852	253 050

G) Produits et charges exceptionnels

Nature	31/08/2023		31/08/2022	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits de cession des éléments d'actif	53 565		315 580	
Valeur comptable éléments d'actif cédés		71 320		322 427
Cession titres consolidés et variat. périmètre	253	6 298	1 780 757	1 582 283
Rentrées sur créances amorties	32 582		24 255	
Pénalités, amendes, redressements fiscaux				268
Produits/Charges sur exercices antérieurs	400			
Amortissements, dépréciations, provisions	156 346	78 000	90 550	151 502
Autres produits et charges exceptionnels	213 717	92 666	470 933	79 863
TOTAL	456 863	248 284	2 682 075	2 136 343

VI) Autres informations

A) Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, ayant des incidences financières significatives et dont la connaissance est nécessaire à la bonne information concernant l'activité et la situation financière du groupe, n'est connu à la date d'arrêté des comptes.

B) Transactions avec les parties liées

Les transactions qui pourraient être conclues avec des parties liées sont soit jugées non significatives, soit considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

C) Rémunération des dirigeants

Afin d'éviter la divulgation d'une information à caractère confidentiel, cette rubrique ne sera pas servie.